



VILLE DE NANTES

PATRICK COROYER, directeur des ressources humaines

Quinze permanents réintégrés

Permanent syndical pendant sept ans à la CGT, Jean-Luc Chalet est désormais conseiller de prévention à la métropole de Nantes. «Un poste qui s'inscrit dans la continuité de la défense des agents», se félicite-t-il. Technicien principal, il n'a pas souhaité retrouver son poste et a préparé pendant deux ans sa réintégration, bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement au reclassement adopté par la ville et surtout la métropole de Nantes en 2017. «J'ai réalisé un bilan de compétences, puis ai été accompagné en interne par les chargés d'emploi pour trouver un poste correspondant à mes compétences et à mon cadre d'emplois», témoigne Jean-Luc Chalet.

Lors des élections professionnelles de 2018, ce dispositif a permis d'accompagner dix-neuf per-

manents syndicaux rattachés à la collectivité, dont quinze ont été réintégrés – les autres parcours ayant été suspendus pour raisons personnelles par les agents. «Une telle démarche suppose d'anticiper, au moins neuf mois, voire un an, avant l'échéance. Il s'agit d'identifier les nouvelles compétences, de travailler sur le projet, et de proposer de la formation», souligne Patrick Coroyer, le DRH. Un référentiel d'activités syndicales a pour ce faire été élaboré. «Il est aussi important de sensibiliser les directions et collègues à ce qu'est l'engagement syndical, et de les rassurer : une fois en poste, un ancien représentant syndical est un agent comme les autres», note le DRH.

Contact

Patrick Coroyer, Patrick.COROYER@nantesmetropole.fr